

Réf: Dossier 208032

Avis de constitution

SOCIETE « MK PRESTIGE »

Siège ABIDJAN Bingerville cité laurier 20, Îlot 2 lot
316., Lot 316, Ilot 2

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 09 Mars 2023 , et enregistrés au CEPICI le 21 Avr 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MK PRESTIGE »

Objet :

- BTP,
- Construction ;
- Décoration d'intérieur,
- Fabrication et vente de mobilier de bureau et de maison,
- Sanitaires et carreaux
- Informatique et bureautique,
- Pose de stores, moquette,
- Lotissement,
- Voirie et réseaux divers ;
- Prestation de services diverses.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement

souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN Bingerville cité laurier 20, Îlot 2 lot 316., Lot 316, Ilot 2

Dirigeant(s) Mlle KABA MARIAME (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-04615 du 20/09/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°32485/GTCA/RC/2023 du 20/09/2023

